L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-COEUR

Au moment où ces quelques mots seront publiés, la paroisse Notre-Dame-du-Sacré-Coeur aura tenu une assemblée générale. Je désire vous communiquer la lettre que j'ai fait parvenir aux paroissiens et paroissiennes en cette occasion en date du 9 avril 1997. Le mercredi 15 avril, le Conseil diocésain des affaires économiques tiendra sa réunion régulière.

DES ÉTAPES IMPORTANTES

« À l'occasion de l'assemblée que vous tiendrez le dimanche 13 avril 1997 sur l'avenir de votre paroisse, je veux en tout premier lieu vous assurer de ma prière : que l'Esprit Saint vous accompagne dans vos échanges et dans les recommandations que je vous invite à remettre à votre pasteur et aux membres de votre Conseil paroissial de pastorale. En deuxième lieu, je désire apporter quelques précisions au sujet des démarches présentement en cours.

Au fil des dernières années, nombreuses furent les consultations sur l'avenir de votre paroisse, en raison du manque de prêtres disponibles, du faible taux de participation aux activités de la paroisse et de la situation financière précaire. En 1995, l'aménagement du Séminaire diocésain, auquel je suis particulièrement attaché, a permis un certain moratoire. A l'automne 1996, je demandais au Père Curé, tout comme dans toutes les autres paroisses du Diocèse, d'interroger le Conseil paroissial de pastorale et le comité paroissial des affaires économiques pour connaître ce qui était envisagé comme organisation pastorale éventuelle pour les cinq prochaines années. La venue de deux offres d'achat concrètes au début de l'année 1997 vint comme accélérer tout le processus de consultation et de décision.

Si une certaine discrétion doit entourer certaines démarches pour éviter des interprétations indues, il fallait m'assurer que les différentes étapes soient bien franchies.

Le 20 février dernier, j'ai convoqué les membres de tous les conseils diocésains : Conseil de l'Évêque, Conseil presbytéral, Conseil diocésain de la pastorale, Collège des Consulteurs, Conseil diocésain des affaires économiques. Le but de cette rencontre exceptionnelle était de m'assurer de la solidarité de tous ces conseillers dans les orientations majeures que nous devions prendre au sujet des offres faites et des démarches à préciser. Légalement il n'y a qu'un seul membre dans la Corporation de l'Évêque Catholique Romain d'Edmundston : l'Évêque légitimement reconnu par le Saint-Siège. Mais cet Évêque est soumis aux règles de sagesse et de prudence, codifiées par la législation de l'Église et adaptées aux conditions de notre pays. Les avis unanimes que j'ai reçus de cette consultation majeure, me guideront dans les décisions que j'aurai à prendre en dernière instance.

De même qu'au point de vue municipal, le maire doit vérifier si chaque instance concernée a pu donner son point de vue, de même chaque instance paroissiale ou diocésaine concernée doit pouvoir donner son avis : comité paroissial des affaires économiques, conseil paroissial de pastorale, assemblée générale de la paroisse dûment convoqués à cette fin. Après avoir recueilli l'avis de ces instances, il me faudra l'avis explicite du Conseil diocésain des affaires économiques pour signer une éventuelle entente formelle avec la Ville d'Edmundston. Je remets à votre pasteur une copie de ce projet d'entente qui m'a été transmis le mardi 8 avril

1997. Selon les résultats obtenus, il me faudra demander en dernière instance l'avis du Conseil presbytéral, selon les termes du Droit Canonique. C'est donc un processus de consultation long et exigeant, et j'entends le respecter profondément. L'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur à Edmundston n'est donc pas vendue : les démarches se poursuivent selon les étapes envisagées.

Il vous revient présentement de donner votre avis sur l'acceptation ou non de l'offre de la Ville d'Edmundston et d'en voir les conséquences pastorales et financières à court et à long terme. Ce n'est pas chose facile, car nous sommes en présence d'un patrimoine précieux et d'un avenir incertain qu'il nous faut malgré tout continuer à bâtir.

Que Jésus Ressuscité qui nous rassemble en Église, continue de nous apporter sa paix. Que par-dessus tout, l'amour nous garde unis les uns aux autres: les personnes sont encore plus importantes que les édifices, si vénérables soient-ils. Soyez assurés de ma prière et de mes sentiments les plus respectueux à votre endroit. »

CENTRE DIOCÉSAIN

Si l'église de Notre- Dame-du-Sacré-Coeur n'est pas vendue, le Centre diocésain l'est encore moins. Il serait difficile de trouver ailleurs ce que représente et regroupe actuellement le Centre diocésain : site exceptionnel, commodités nombreuses, construction solide, réelle accessibilité, disponibilité de salles et de chambres, etc. Je serais des plus heureux de pouvoir poursuivre mon séjour et mon ministère en ce lieu; plusieurs diocésains et diocésaines ont exprimé le désir de conserver ce Centre, à nul autre pareil. Le Groupe des Mille, non seulement désire maintenir et développer les services diocésains, mais souhaite avec insistance le maintien du Centre diocésain. Dans une lettre qu'ils font parvenir aux membres, les responsables du Groupe écrivent : « Il nous est agréable de prendre contact avec vous pour vous remercier à nouveau du don généreux que vous avez fait à l'endroit du Diocèse d'Edmundston. Grâce à vous et à plus de 600 autres personnes, nous avons pu recueillir au cours de cette première année d'existence, la somme de 66 108.00 dollars. C'est une somme fort considérable, si l'on tient compte de toutes les autres sollicitations dans notre milieu. Nous n'avons pas atteint l'objectif de mille donateurs pour 100 000.00 $: nous croyons que bientôt il nous sera possible de l'atteindre. Cette contribution est des plus importantes pour la vitalité de notre Église; c'est même un privilège de participer à cet immense chantier. Nous venons donc à nouveau vous tendre la main pour une deuxième année; votre don nous sera utile pour le maintien et le développement de nos Services diocésains. Bien sûr, des démarches de vente et de réaménagement sont actuellement en cours pour une utilisation la meilleure possible de nos ressources financières et de nos édifices, mais nous pouvons vous l'affirmer: présentement il n'y a eu aucun changement majeur à la situation diocésaine de 1996. Si des changements survenaient, nous souhaiterions que les revenus éventuels servent à la mise sur pied de services de pastorale qui répondent le mieux possible à nos besoins spirituels. »

SAGESSE PASTORALE

Les changements entrevus ne peuvent pas se faire du jour au lendemain, au gré de décisions rapides. Tout en cherchant, comme administrateur à garder équilibré le budget diocésain de chaque année, je dois m'assurer en tant que pasteur que les décisions que je dois prendre soient de nature à répondre aux besoins spirituels et pastoraux des gens d'ici. Ce sont des situations difficiles à vivre; mais j'en suis assuré, avec le secours de vos prières et la Sagesse étant là avec chacun et chacune d'entre nous, nous serons capables de relever les défis qui se posent actuellement. J'exprime une profonde gratitude à toutes ces personnes qui ne cessent de se dévouer pour notre Église. Bonne Semaine!

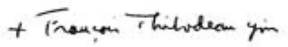

+ François Thibodeau, c.j.m.
Évêque d'Edmundston

« Quelques mots de notre Évêque » (16 avril 1997)